



# Humus Compost d'Arles



## L'esprit du projet

Des acteurs du Pays d'Arles ont décidé d'agir ensemble pour favoriser cette mission. La valorisation des biodéchets se fait **au plus près du territoire** pour que les **bénéfices environnementaux, économiques et sociaux**, demeurent au niveau local.

La collecte des habitants de deux secteurs de Trinquetaille est réalisée dans le cadre d'une **expérimentation** commandée et financée par la communauté d'agglomération ACCM.

## Qu'est ce qu'un biodéchet ?

La gestion des déchets constitue un enjeu majeur face aux défis environnementaux actuels.

Les biodéchets désignent les déchets organiques (= d'origine végétale ou animale) produits en cuisine ou au jardin.

Ils représentent **plus d'un tiers des ordures ménagères** qui, sans action de tri et de valorisation, finissent enfouies ou incinérées. Cela représente des **coûts écologiques et économiques importants**, assez facilement évitables.



## Le compostage

Les biodéchets peuvent se décomposer et produire du compost, qui vient enrichir la terre : on reproduit simplement les **systèmes naturels** !

Le compostage permet la **réduction des déchets** et leur **recyclage**, il contribue également à la **vie des sols**.

### son processus

Le compostage est la technique la plus **simple** et **ancestrale** de valorisation des déchets.

Il s'agit de la **dégradation** des déchets organiques par les bactéries et de nombreux autres **organismes vivants** (champignons, vers, insectes), dans des conditions contrôlées :

- présence d'air et d'humidité,
- mélange équilibré entre déchets de cuisine (azotés) et déchets carbonés (bois sec, feuilles mortes, ...).

Il aboutit à la production du compost, qui améliore la **structure** et la **fertilité des sols**.

## +++ DES ACTEURS QUI COOPÈRENT

**„Petit à Petit** : à l'initiative du projet, pilotage et coordination, suivi technique et financier, sensibilisation des habitants, communication, suivi des collectes et du traitement, ...

**„Regards** : collecte des biodéchets en camion, traitement sur la plateforme de compostage par des emplois en insertion

**„Le Champ des Oiseaux** : accueil de la plateforme de compostage et utilisation du compost

## Point réglementaire

La loi prévoit le développement du tri des biodéchets, jusqu'à sa **généralisation avant 2025**.

Chaque citoyen disposera alors d'une solution pour ne pas jeter ses biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles.



## Nourrir les sols qui nous régulent



## NOTRE DÉMARCHE

### Tri et collecte

Les biodéchets sont triés **par les particuliers** dans un bioseau mis à leur disposition, puis déposés dans une borne spécifique proche des habitations.

Les biodéchets sont **collectés** par Regards - **entreprise d'insertion**, de 1 à 2 fois par semaine **selon les saisons**, et transportés vers la plateforme de compostage.

### vers le compostage

Les biodéchets sont traités sur une **exploitation agricole locale**. Depuis 2018 la plateforme de compostage se trouve au Champ des Oiseaux, exploitation maraîchère en agriculture biologique à Arles.

La plateforme reçoit également les déchets verts produits par Regards (branches, feuilles, etc...). Ils sont broyés et mélangés aux biodéchets pour équilibrer le **mélange mis à composter**.

Le processus de compostage, qui dure plusieurs mois, est réalisé et suivi par Regards : brassages, suivi de la température, ... Après analyses, le **compost mûr** sera utilisé par l'agricultrice.